

POUR JEAN-MARIE SÉRONIE

# Vers une agriculture davantage collaborative

**L'agroéconomiste Jean-Marie Séronie ouvre des perspectives sur le futur de l'agriculture et de l'accompagnement par les coopératives. La prise en compte de l'environnement et des technologies va révolutionner le métier. La gestion du risque passera par quatre étapes : évaluer, gérer, assumer et déléguer.**

Devant l'assemblée générale de la Coopérative Agricole Lorraine, le 13 décembre à Nancy, Jean-Marie Séronie a tenté de dégager les pistes d'adaptation communes aux exploitants et aux coopératives «vers l'agriculture de demain». Ingénieur agronome de formation, l'intervenant a d'abord enseigné, avant d'enchaîner des postes successifs au sein de la DDAF du Loiret, du Crédit Mutuel Artois-Picardie, puis à la direction de CERFRANCE Manche, avant d'assurer la responsabilité de la veille économique du réseau national CERFRANCE. En 2015, il prend son indépendance en créant son cabinet d'expertise.

## Quatre tendances lourdes

Jean-Marie Séronie dégage quatre tendances lourdes dans l'environnement actuel. Un monde globalisé qui débouche sur des échanges jadis inimaginables. «*Qui connaissait le quinoa il y a trente ans ?* interroge-t-il. *Un produit type de la mondialisation*». Autre évidence : le réchauffement climatique qui se traduit par la stagnation des rendements du blé, et des vendanges anticipées de quinze jours à trois semaines. La montée en puissance du consommateur sur le pilotage de la chaîne alimentaire se traduit par la mise en difficulté de la grande distribution.

L'acte d'achat est déconnecté de celui de la production. Émergent des applications mobiles comme Yuka, qui permettent de déchiffrer les étiquettes des produits alimentaires en mesurant leur impact sur la santé, et donc d'orienter les choix de consommation. L'agriculture est entrée dans l'économie de marché en 1992 et les évolutions ne cessent de se succéder à un rythme vertigineux. Avec leur lot de conséquences probables : augmentation des risques techniques, des variations de prix et des rendements ; et généralisation des incertitudes génératrices d'inerties anxiogènes.

L'agriculture vit, pour sa part, quatre types de révolutions. Sur le terrain économique, l'expert-comptable provoque en présentant un schéma faisant état «d'un revenu moyen agricole 2018 par actif non salarié, jamais aussi élevé de notre histoire». En dix ans cet indicateur, base 100 en 1970 en monnaie constante, a grimpé de 17 %. La nouveauté est que les fluctuations d'une année sur l'autre peuvent atteindre jusqu'à 20 %, dans un sens comme dans l'autre. «*On ne doit plus gérer son entreprise comme par le passé*» tranche Jean-Marie Séronie.

En matière technique, «*l'horizon devra être plus naturel, à travers une approche systémique et plus préventive*». Le couvert végétal permanent permettra une meilleure valorisation de la biomasse, avec en perspective trois récoltes sur deux campagnes. La troisième révolution est commerciale, avec un inversement de l'échelle de valeur en «*allant de la fourchette à la fourche*». La dernière est technologique, à travers l'agroéquipement et la robotique. Ce paradigme rend plus complexe le métier d'agriculteur, avec plus d'incertitudes et de risques à gérer. «*L'approche devra être plus préventive que curative*» estime l'expert.

## De la fourchette à la fourche

Sur la base de l'observation du revenu disponible en 2019, «*jamais les écarts n'ont été aussi grands entre les exploitations, avec une tendance à l'accentuation*» relève Jean-Marie Séronie. Des différences de performance de plus ou moins 120 €/ha ont été relevées en 2018. La principale clé du succès, «*la productivité du travail*». L'intervenant insiste sur : «*l'importance vitale de la performance technico-économique. Il faut avoir une gestion plus économique et moins patrimoniale, conseille-t-il, ce qu'il traduit par : privilégier l'usage par rapport à la propriété, élément qui se raisonne sur le moyen terme*». La culture de la gestion du risque stipule une stratégie dont il décline les mots-clés : évaluer, gérer, assumer et déléguer. Les technologies vont pouvoir être valorisées par la «mesure» qui permettra de connaître davantage d'informations au moment de la décision.



Jean-Marie Séronie : «*le CETA numérique à l'autre bout de la France*».

qui se traduit vers un «*recochage*» de l'agronomie et de l'élevage, dans le cadre d'une réflexion globale sur l'environnement. La réduction de la fertilisation passe par l'élevage, estime-t-il, en citant l'exemple des vignes «*de plus en plus désherbées par les moutons*».

Il projette une photo aérienne qui illustre «*une lutte contre les ravageurs passant par une organisation des parcelles entre elles qui dépasse l'assolement de l'exploitation*». Où l'on voit réapparaître des haies et du découpage entre les cultures. «*Imaginons-nous dans 15-20 ans quand le chimique sera inexistant*» ose Jean-Marie Séronie, devant un public de céréaliculteurs... L'agronome plaide pour une agriculture davantage collaborative à l'avenir. Diviser les risques, réduire les coûts, additionner les compétences, multiplier les projets : «*une des clés passe par les ressources humaines*». Comment s'opérera l'accompagnement face à toutes ces évolutions ? Les nouvelles pratiques agronomiques seront impactantes sur la mise en marché. Le mélange de variétés et d'espèces implique une logique de tri à mettre en place. Les petites niches, par nature démassifiées, se situent dans une logique de «*désoptimisation industrielle*».

Les impacts sur l'offre de services des coopératives seront conséquents. «*Vous allez intégrer de l'assurance. L'approche du conseil nécessitera une montée en puissance de la compétence*». La digitalisation bouscule les circuits de distribution et de conseil. Jean-Marie Séronie utilise la formule imagée du «*CETA numérique, à l'autre bout de la France*». À l'horizon de vingt ans, il voit le monde du conseil «*entièrement bousculé*». Les quatre familles traditionnelles : coop-négoces, chambres, centres de gestion, conseils en élevage vont devoir évoluer «*vers le juste prix, dans le cadre d'une concurrence plus ouverte*».

## Quand le chimique sera inexistant

Propos recueillis par Jean-Luc MASSON

À RETENIR

**Trois idées-forces pour un secteur d'avenir**

Jean-Marie Séronie conclut sur les trois idées-forces, qui à son sens, vont guider le futur proche. «*Une agriculture de précision, mais aussi de décision, plus systémique, davantage préventive, plus naturelle, avec des systèmes résilients aux aléas. Du numérique, des technologies, mais un haut niveau zootechnique, agronomique. Beaucoup de communication, un esprit d'anticipation, avec des compétences relationnelles*». Pour l'expert, le secteur reste plein d'avenir, «*il est au cœur des préoccupations actuelles de la société, en matière d'alimentation-santé, d'environnement, de cadre de vie et d'indépendance stratégique*».

POUR LA FRSEA GRAND EST

## L'apiculture professionnelle en danger

Un amendement prévoyant «*une exonération fiscale uniquement pour les apiculteurs disposant de moins de 50 ruches ou, jusqu'à la 51<sup>e</sup> pour les détenteurs de plus de 50 ruches*» a été adopté en première lecture à l'Assemblée nationale le 22 novembre. «*C'est inacceptable*», considère la FRSEA Grand Est dans un communiqué du 18 décembre. «*Au motif de la mortalité des abeilles, l'État renforce l'apiculture de loisir au détriment de l'apiculture professionnelle, créant ainsi une concurrence déloyale et installant une fragi-*

lité sanitaire supplémentaire».

Les apiculteurs professionnels réclament la suppression de cet amendement et souhaitent des mesures d'allègement fiscales et sociales pour les exploitants ressortissant du régime de la MSA. «*L'abeille rend un service de pollinisation indispensable à l'agriculture et à la biodiversité, ce qui fait de l'apiculture une activité nécessaire à notre société et à notre environnement. Il est donc légitime de soutenir la filière et d'accompagner les apiculteurs professionnels*» conclut la FRSEA Grand Est.



**Groupama Grand Est vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et une bonne année 2020.**



**Groupama**  
GRAND EST

Groupama Grand Est, Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles - 101 route de Hausbergen CS 30014 Schiltigheim 67012 Strasbourg Cedex - 379 906 753 RCS Strasbourg. Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, 4 place de Budapest, CS 92459, 75456 Paris Cedex 09. Crédit photos : Aurélien Chauvaud.